

OUEST-FRANCE.FR

402 mots

mercredi 11 septembre 2019

-

Manche

Centre-Manche. Les IME feront classe dans les collèges et écoles



Virginie Desdevises, au centre, a pris la direction du Pôle enfance à la rentrée. Mickaël Roger, Dominique Oury, Marie-Noëlle Deslandes et Jean-Pierre Arnaud sont les responsables des IME de Saint-Lô et Coutances et du Sessad (service d'accompagnement). - Crédit: Ouest-France

Encouragés à aller vers plus d'inclusion, les Instituts médico-éducatifs (IME) s'installent, avec leurs élèves, dans les établissements scolaires.

« **Nous sommes prêts et nous avons hâte de commencer** », résume Virginie Desdevises, directrice du Pôle enfance de l'Association de parents d'enfants inadaptés (Apei) du Centre-Manche. Au cours de l'année, une partie des enfants et adolescents accueillis dans les trois Instituts médico-éducatifs (IME) de l'Apei vont rejoindre, pour leur scolarité, des établissements classiques, écoles ou collège. Un pas de plus vers le tout inclusif, philosophie prônée par le secrétariat d'État chargée des personnes handicapées. « **Nous faisons déjà de l'inclusion, mais sous une autre forme. Pour tout ce qui est culturel, social ou sportif, par exemple** », précise Mickaël Roger, responsable de l'IME La Fresnelière, à Saint-Lô. D'autres structures, comme Institut médico-éducatif de développement et de recherche en inclusion sociale (Idris-AAJD) à l'école Julien-Bodin de Marigny-le-Lozon, disposent de classes externalisées.

Une première classe à Agneaux

À l'Apei, c'est l'institut saint-lois Maurice-Marie qui va ouvrir la marche. Une classe de sept jeunes, encadrée par une enseignante et deux éducateurs, s'installera à l'école Marie-Ravenel, à Agneaux. « **Nous devrions arriver à la fin de l'année ou début 2020. Les interventions des professionnels paramédicaux se feront aussi sur place. Les élèves ne viendront presque plus dans les IME** », détaille Dominique Oury, responsable de l'établissement.

À la Fresnelière et à la Rose des vents, à Coutances, les classes ont déjà été constituées en interne, avec neuf écoliers pour le premier, douze primaires et douze collégiens pour le second. Reste à savoir où elles vont s'installer. L'Éducation nationale doit trancher, en tenant compte, notamment, de l'accessibilité des locaux. « **Nous aimerions que ça se fasse dans le courant de l'année 2020** », indiquent les responsables des instituts.

Les professionnels reconnaissent que cette nouveauté constitue « **un changement fondamental pour les IME comme pour l'Éducation nationale. Chez certains parents, il y a des craintes, car, souvent, les enfants ont eu un parcours compliqué dans les écoles** ». Pour ménager les familles, l'Apei travaille ces déménagements depuis des mois. « **Nous avons préparé les élèves au rythme. Il n'y aura plus que le changement de lieu** », assure Virginie Desdevises.

Arnaud LE GALL.